# Sainte Blandine - Saint-Julien Molin Molette n° 2

Croix de Ste Blandine (P Arnaud Pnr Pilat)

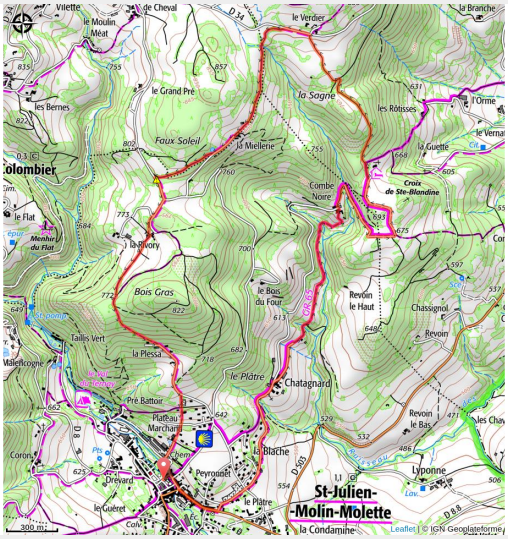


*La croix de Sainte-Blandine, d'environ 4 m de hauteur, a été construite en 1895 et bénie lors d'une mission.*

*Cette croix protègerait le village des orages. En lisière de la forêt, elle domine les vergers, les ruisseaux et le clocher polychrome.*

*De ce belvédère naturel, par beau temps, s'offre aux yeux du promeneur un magnifique panorama sur les montagnes ardéchoises, le Rhône et les Alpes.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 297 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

# Itinéraire

**Départ** : St-Julien Molin Molette - Place Louis Bancel (face à l'église)
**Arrivée** : St-Julien Molin Molette - Place Louis Bancel (face à l'église)

## Profil altimétrique

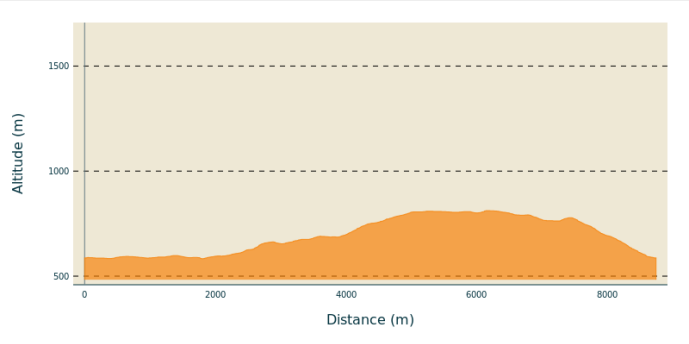


Altitude min 583 m  Altitude max 812 m

Prendre la D8 en direction d'Annonay puis la route de Combenoire. Dans Chatagnard, plonger à droite et suivre le GR 65 balisé en blanc et rouge, reliant Genève au Puy ; il est l'un des chemins qui conduit les pèlerins à St-Jacques de Compostelle, très fréquenté en saison par des pèlerins allemands et suisses qui découvrent ainsi notre région. Arrivé sur un plateau après être passé à Combenoire, quitter le GR et prendre le chemin sur la gauche. La Croix de Ste-Blandine, à 50 m sur la droite, est sur la commune de Saint-Appolinard.

Rejoindre le hameau du Verdier, puis prendre la D 34 à gauche sur 200 m, en direction de Colombier, puis prendre le chemin de gauche en contrebas qui descend à la Miellerie.  A la Miellerie, suivre la route sur 300 m et prendre le chemin de droite jusqu'à une petite route goudronnée.

Prendre à gauche puis à droite. Après 300 m, quitter la route en prenant le chemin qui traverse les fermes de la Rivory (chemin peu carrossable bordé de pierres) en direction de St-Julien via La Plessa.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

# Sur votre chemin…

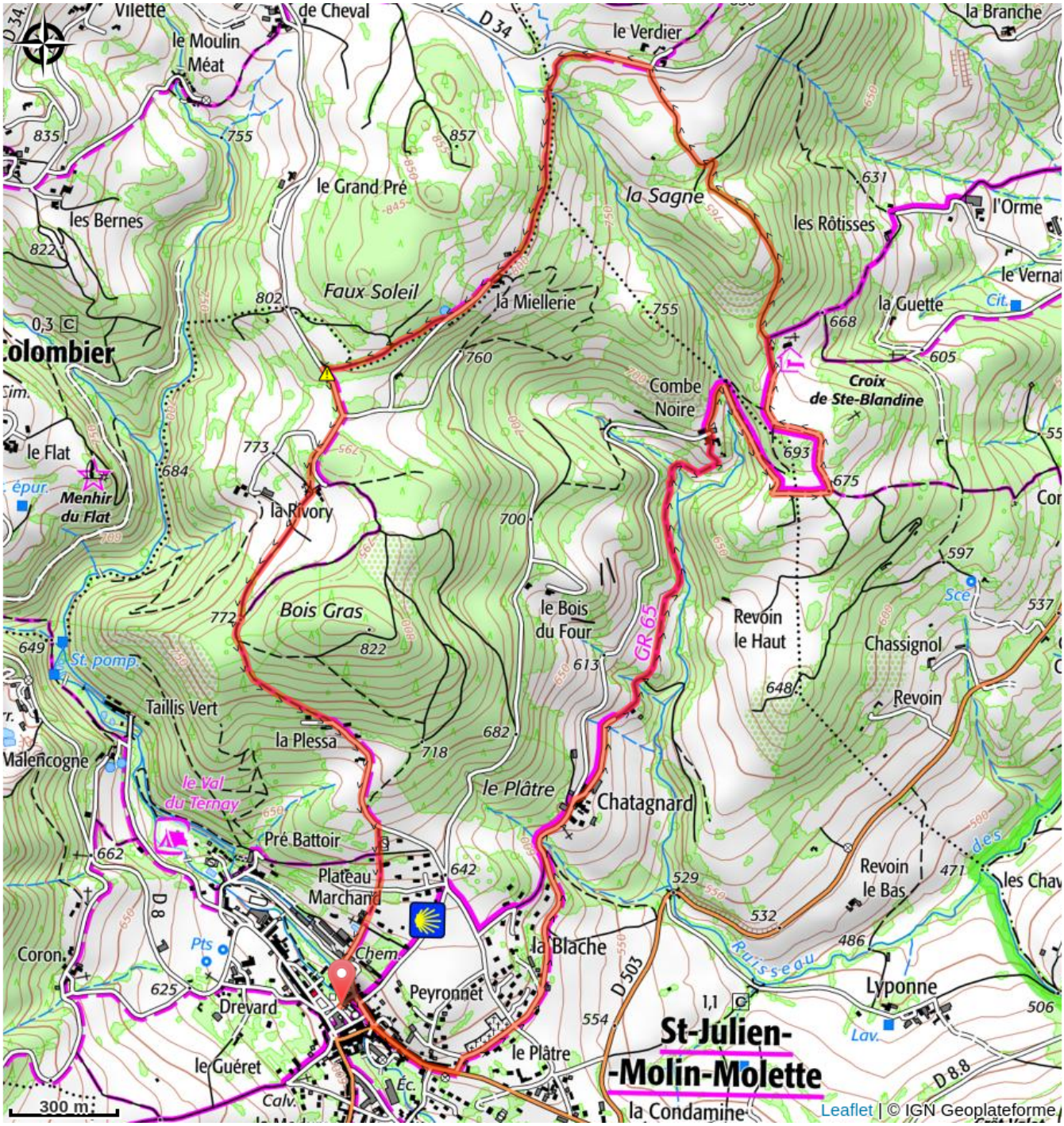

# Toutes les infos pratiques

### ⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

**Quelques recommandations d'usage :**

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**

### Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à St-Julien-Molin-Molette : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne

Bus L41, Arrêt à St-Julien-Molin-Molette : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay